ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE

10 DÉCEMBRE 2026



VOTER CGT, C'EST ESSENTIEL...

... POUR DONNER AUX FUTUR-ES ÉLU-ES LES MOYENS D'AGIR

afin de défendre les droits et les intérêts collectifs de l'ensemble des agent·es et pour garantir un service public de qualité.

... POUR REVENDIQUER ET OBTENIR DE NOUVEAUX DROITS À L'ÉCHELLE NATIONALE

- Un retour à des CAP de plein exercice, par l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique ;
- Une gestion collective des carrières plus adaptée : au niveau national pour la catégorie A, régional pour la catégorie B et départemental pour la catégorie C ;
- Une véritable reconnaissance des qualifications, passant par une refonte des grilles indiciaires ;
- La prise en compte réelle de la pénibilité.

... POUR REVENDIQUER ET OBTENIR DE NOUVEAUX DROITS À L'ÉCHELLE NATIONALE

- Au conseil médical en cas d'accident de service, de maladie professionnelle ou pour les congés liés à mon état de santé (CLM, CLD) ;
- Devant le conseil de discipline.

À LA CAP

Attention, ce document n'est pas un bulletin de vote !

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

Je vote CGT

>> POUR DES REPRÉSENTANT-ES QUI AGIRONT SUR LES SUJETS QUI ME CONCERNENT ET QUI M'ACCOMPAGNERONT POUR :

- Faire valoir mes droits en cas de licenciement ou de refus de titularisation ;
- obtenir la révision de mon entretien professionnel ;
- Accéder au temps partiel ;
- Bénéficier du télétravail dans de bonnes conditions ;
- Faire respecter mon droit à la formation ;
- Faire valoir mes droits en cas de maladie professionnelle ou d'accident de service ;
- Faire valoir mes droits en cas de procédure disciplinaire.

MES MISSIONS ONT UN SENS, MON VOTE AUSSI !
ENSEMBLE, IMPOSONS LE PROGRÈS SOCIAL.

JUIN 2026 | Ne pas jeter sur la voie publique.

www.cgtservicespublics.fr